



LA PAGE MUNICIPALE

*Le Conseil et les employés
municipaux vous souhaitent de
très belles vacances estivales !*



Affaires municipales



Environnement



Urbanisme



Culture



Loisirs



Bibliothèque



Communautaire



Une page d'histoire

JUILLET-AOÛT 2024

Mot de la mairesse



Déjà l'été, et le début de plusieurs projets d'envergure pour la Municipalité ! Lors de notre Soirée citoyenne du 30 mai dernier à la salle communautaire Gaétan-Morin, j'ai présenté les projets qui visent à rendre notre village encore plus attrayant et dynamique. Pour celles et ceux qui n'ont pu se joindre à nous, vous pouvez consulter notre site web afin de prendre connaissance de la présentation de nos activités et de nos projets à venir.

Le terrain des travaux publics a été déplacé sur la Route 343, où un nouvel abri sable et sel sera bientôt construit. L'ancien écocentre a été démolé pour laisser place au développement de l'école.

De plus, notre entente pour l'écocentre avec Sainte-Béatrix se poursuit et devient permanente. Nous vous avons également parlé à plusieurs reprises de notre projet de stationnement vert, qui prendra forme dans le stationnement de la Vieille chapelle, dès cet automne.

Le Parc des loisirs entame sa transformation, comme il a été annoncé. Le 23 mai, j'ai rencontré de nombreux amateurs de skate, afin de les consulter sur leurs souhaits pour la réfection du skate-park de la Municipalité. Étaient présents avec moi, lors de cette rencontre, des conseillers et employés municipaux, ainsi que monsieur Hugo Papillon, expert en construction d'installations sportives. Nous prévoyons commencer les travaux en septembre.

J'ai également rencontré, toujours au mois de mai dernier, le conseil d'élèves de l'école primaire de Ste-Marcelline, en compagnie des membres du Comité jeunesse, Âge d'or et Services aux citoyens, pour discuter de leurs besoins et de leurs suggestions concernant les activités et les installations de la Municipalité, pour un futur à leur image.

Tout cela sans parler d'un autre projet qui nous tient à cœur, le Parc de la culture, qui sera construit sur le terrain de l'ancien presbytère. Les sculptures offertes année après année par l'Association des artisans sculpteurs de Lanaudière y seront exposées, dans un espace entièrement consacré à la culture, et aménagé avec soin par nos employés municipaux. Nous serons très bientôt dans la phase I du projet. Un texte en page trois donne plus de détails.

Le dossier du schéma d'aménagement est toujours une priorité pour moi et mon équipe, nous travaillons sur le dossier en continu. Pour le moment, la Municipalité a reçu un avis de non-conformité de la part de la MRC de Matawinie, et a repris son ancienne réglementation. Chaque étape importante du processus vous sera communiquée, un texte en page cinq vous donne plus d'informations à ce sujet.

Pour terminer, j'aimerais souhaiter la bienvenue à une nouvelle employée municipale, Julie Giguère, inspectrice en environnement. Pour l'été, nous avons également accueilli il y a quelques semaines notre stagiaire en environnement, Jean-Félix Morin.

Plus que jamais, Sainte-Marcelline-de-Kildare est **Une municipalité tissée serrée !**

Emilie Boisvert

Émilie Boisvert, mairesse



Conseillère
Poste 1
Mme Marilyne
Perreault



Conseiller
Poste 2
M. Gilles
Arbour



Conseillère
Poste 3
Mme Mélanie
Laberge



Conseiller
Poste 4
M. Yanick
Langlais



Conseiller
Poste 5
M. Serge
Forest



Conseiller
Poste 6
M. Pierre
Desrochers

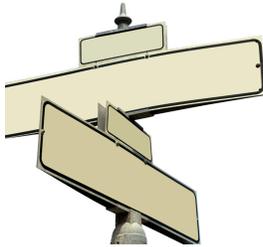
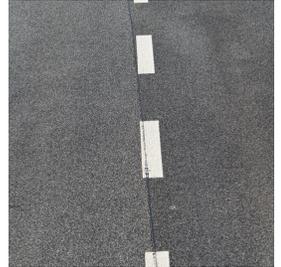


INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS ET TRAVAUX QUI SONT EN COURS DANS LA MUNICIPALITÉ

Dans cette page, nous vous mettons au courant des différentes étapes des projets et des travaux qui sont entamés ou qui le seront dans les prochains mois.

Marquage des rues : dans la semaine du 17 juin dernier, la première phase de l'opération de marquage a été complétée.

La deuxième tournée de marquage est prévue à l'automne 2024 sur l'ensemble du territoire.



Nous avons commencé à poser les nouvelles enseignes de rues sur la 343, ainsi que sur la rue Principale.

Le 9^e Rang, le Petit-10^e Rang ainsi que le rang Pied-de-la-Montagne sont également priorités pour les nouvelles enseignes.

L'appel d'offre pour la réfection de la 1^{re} rue du Pied-de-la-Montagne, la rue de l'Étang, le Petit-10^e Rang et le Chemin des Valois a été lancé. Nous vous tiendrons au courant des dates prévues pour la mise à niveau.



Stationnement vert : la résolution pour l'aménagement du stationnement vert à la Vieille chapelle a été adoptée lors de la séance du Conseil du 17 juin dernier. Les travaux auront lieu à l'automne 2024, suite au Festival des artisans, afin de ne pas nuire au déploiement des activités de l'événement.

Lors de la séance du Conseil du 17 juin, le mandat pour la construction de la dalle de béton pour la nouvelle patinoire multifonctionnelle a été donné à l'entreprise Construction Moka.

Également, un mandat a été octroyé à l'entreprise Papillon Skateparcks pour la phase I de la réfection du skatepark.





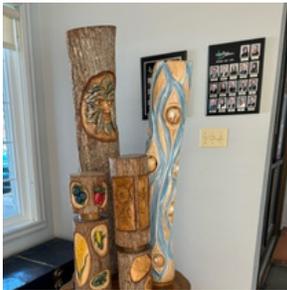
PARC DE LA CULTURE



La Municipalité se dotera très bientôt d'un nouvel espace dédié à la culture, le Parc de la culture.

Cet espace de recueillement et de déambulation accueillera les productions de l'Association des artisans sculpteurs de Lanaudière, qui ont offert une œuvre par année à la Municipalité dans le cadre du Festival des artisans, et ce depuis un bon nombre d'éditions.

Les sculptures seront disposées sous des pergolas et des sentiers seront aménagés dès la phase I du projet, qui commence cet été. De même, le comité d'embellissement mettra lui aussi la main à la pâte afin de décorer et d'embellir encore plus le site.



INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS ET TRAVAUX QUI SONT EN COURS DANS LA MUNICIPALITÉ

Vous pouvez remarquer que des travaux de fauchage sont commencés sur le territoire. Le travail se poursuivra dans les prochains jours.



leclerc massicotte maloney architectes

Les projets de construction de la nouvelle école l'Orée-des-Bois et de la nouvelle rue ont été approuvés par le Centre de Services scolaires des Samares et la Municipalité.

Nous vous tiendrons au courant des dates prévues pour le début des travaux.



La MRC de Matawinie doit entamer la procédure de révision de son schéma d'aménagement, adopté en janvier 2018. Cette révision est obligatoire aux cinq ans.

Dans la foulée de cette révision, un comité composé d'élus, de la direction générale et de notre département d'urbanisme en est à réviser l'emplacement actuel des zones RUR et VC (RUR signifiant zone rurale, VC villégiature de consolidation).

L'exercice de permutation de ces zones (RUR et VC) va servir à les transférer vers une zone VD (villégiature de développement), où les développements domiciliaires sont permis. Ce processus tentera de régler la problématique liée aux quatre rues non conformes de notre territoire (rue du Vallon -phases 1, 1,5, 2 et 3-, rue des Pionniers -phase 2-, la 52^e rue du Lac-des-Français -prolongement- et la rue Marchand - prolongement de la 3^e rue du Lac Léon). Ces demandes d'amendement au schéma d'aménagement devront être approuvées par le ministère des Affaires Municipales.

Le projet de règlement no 476-2024 a été adopté lors de la séance du Conseil de juin dernier. Ce règlement est la première étape vers l'octroi d'un droit acquis pour les propriétés, lots et rues se trouvant dans les zones RUR et VC. Il devra être approuvé par la Commission municipale du Québec.



INSPECTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Cet été, vous pourrez voir circuler les employés en environnement de la Municipalité. Ils procèdent en ce moment même à l'inspection des installations septiques sur l'intégralité du territoire de la Municipalité. En plus d'une amélioration continue de la qualité de l'environnement, la

Municipalité se doit d'appliquer le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Ainsi nos inspecteurs, Julie Giguère et Jean-Félix Morin, devront inspecter votre installation afin de vérifier sa conformité avec le règlement. Cette vérification se fait grâce à une technique toute simple, appelée test de résurgence. Le responsable qui se rendra à votre résidence devra s'identifier grâce à un badge.

Une seule visite au domicile sera nécessaire afin de déposer des pastilles de fluorescéine dans l'eau de votre toilette. Environ 48 heures après la première visite, le terrain sera inspecté visuellement. Si le système a une défektivité, la fluorescéine ressortira sur le terrain. La couleur disparaîtra d'elle même après sept à dix jours. Les pastilles sont biodégradables et certifiées NSF, une attestation de conformité aux normes de santé et de sécurité. Le test de résurgence n'influence en rien la qualité de l'eau.



MARCHÉ PUBLIC RADSTOCK

Ne manquez pas le retour de notre marché public,
le 13 juillet, le 17 août et le 14 septembre
devant le parc de l'Étang !

Des découvertes agroalimentaires vous attendent, ainsi que de
petits trésors de gourmandise.

Cette année, nous accueillons encore une fois de merveilleux producteurs locaux,
tels la Ferme Cœur de Terre, le Huit 100 Vingt, Fleurs et bonheur,
Ail Simon Landry et plusieurs autres.



JARDIN COMMUNAUTAIRE

Cette année, nous poursuivons notre jardin communautaire ! Devant le parc de l'Étang,
comme l'an dernier, vous pouvez apercevoir des boîtes en bois, contenant de la terre et
les pousses de différents légumes.

Les employés en environnement de la Municipalité ont planté, pour toutes et tous les
résident.e.s, des betteraves, des haricots, des oignons verts, des radis, des carottes, des
tomates, des poivrons, de la laitue ainsi que des herbes aromatiques comme le thym
et le persil.

C'est un jardin communautaire, nous vous demandons donc d'en prendre soin, et de
respecter les besoins de chacun en vous servant de manière responsable.

Bonne dégustation de légumes frais !





Faites nous parvenir vos plus belles photos prises dans notre magnifique Municipalité, et courez la chance de gagner une paire de billet pour un spectacle à la Vieille chapelle !

CONCOURS PHOTO PAYSAGES DE SAINTE-MARCELLINE

communications@ste-marcelline.com



RETOUR SUR LA SOIRÉE CITOYENNE



Pour souligner l'arrivée des nouvelles et nouveaux citoyen.ne.s, le Conseil et les employés municipaux recevaient le jeudi 30 mai pour un 5 à 7, à la salle communautaire Gaétan-Morin. La soirée s'est déroulée sous le signe de la convivialité, alors que tous étaient invités à prendre part à l'événement, tant les citoyens déjà implantés que les nouveaux arrivants.



Des bouchées et des boissons ont été servies, et des ressources locales ont été mises à contribution : le Vignoble Saint-Thomas, le Trécarré microbrasserie, la Fromagerie Roy, Fleurs et bonheur, la boulangerie la Rawdonnoise, Simon Turcotte, confiturier et l'Annexe à Roland, une entreprise d'économie sociale. La Municipalité tient également à remercier son commanditaire Les Décors Enchantés, de Sainte-Marcelline-de-Kildare, pour la superbe décoration événementielle.



Une présentation a été faite par la mairesse Émilie Boisvert, afin de permettre aux citoyen.ne.s de découvrir à la fois la beauté de notre Municipalité, ses ressources, ses activités et ses projets. De plus, un répertoire des commerces et entreprises de Sainte-Marcelline-de-Kildare a été remis aux participants à la soirée. Notre nouveau répertoire sera mis à jour régulièrement. Vous pouvez retrouver ces deux documents sur notre site Internet !

Affaire municipale



RETOUR SUR LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT À SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE



Le 1^{er} juin 2023, la Municipalité rejoignait le mouvement de collecte des matières organiques. Le 25 juin dernier, elle redonnait aux citoyen.ne.s plus de 20 tonnes de matières compostables, à l'occasion de la Journée de l'environnement à Sainte-Marcelline-de-Kildare.

Beaucoup de citoyen.ne.s se sont présenté.e.s au parc de l'Étang, afin de profiter non seulement de la distribution de compost, d'arbres et de semis, mais également de conseils concernant le recyclage. La présence du Conseil Régional de l'Environnement de Lanaudière (CREL) a été très bénéfique, et nous a permis de mieux comprendre les enjeux environnementaux associés au recyclage.

De plus, plusieurs autres kiosques offraient des conseils et même la possibilité d'approcher et de prendre des animaux exotiques, une activité de l'entreprise Éducazoo, qui a eu beaucoup de succès auprès des jeunes !

Notre comité d'embellissement ne manquait pas à la fête, de même que la FADOQ, qui permettait une offre alimentaire. Un franc succès !



Vous envisagez un projet ?

Pensez à faire une demande de permis !

La Municipalité vous rappelle l'importance de soumettre vos demandes de permis et de certificats avant de commencer tout projet.

Voici la liste des projets nécessitant une demande de permis accompagnée d'un formulaire dûment rempli et de plans détaillés lorsque nécessaire :

- Construction résidentielle et accessoire.
- Rénovation, réparation et transformation.
- Démolition ou déplacement de bâtiment.
- Abattage d'arbre.
- Installation septique.
- Installation d'une enseigne.
- Lotissement.

Veillez soumettre votre demande dans un délai suffisant, avant la date prévue des travaux. Les demandes seront traitées dans un délai de trente jours ouvrables après réception de tous les documents requis.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous aider !

**Inspecteur en urbanisme : 450 883-2241, poste 7507
urbanisme@ste-marcelline.com**



Urbanisme

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'entomologiste (spécialiste de l'étude des insectes) britannique Derek Wrage Morley a découvert beaucoup de comportements inhabituels chez les fourmis. Parmi ces comportements, le scientifique a constaté que quand elles se réveillent, les fourmis étirent leurs six pattes puis ouvrent leurs mandibules comme si elles bâillaient.



PROGRAMMATION 2024

LA VIEILLE CHAPELLE

de Sainte-Marcelline-de-Kildare

**BILLETTERIE EN LIGNE WWW.STE-MARCELLINE.COM
OU 450 883-2241**



COMPLET

Mélissa Bédard

LES PLUS GRANDS HITS

28 MARS - 20 H



COMPLET

Ingrid St-Pierre

PIANO & VOIX

11 MAI - 20 H



COMPLET

Laurence Jalbert

EN TOUTE INTIMITÉ

6 JUIN - 20 H



COMPLET

Mona De Grenoble

HUMOUR

5 SEPTEMBRE - 20 H



Beyries

FOLK POP

10 OCTOBRE - 20 H

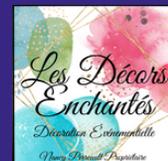


Gospel

SPECTACLE DE NOËL

30 NOVEMBRE - 20 H

1 DÉCEMBRE - 14 H





FESTIVAL
DES ARTISANS DE
SAINTE-MARCELLINE



À Travers le monde

21 & 22 SEPTEMBRE 2024

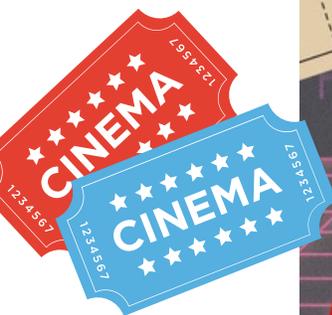
À SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

CINÉMA PLEIN AIR LE 9 AOÛT PARC DE L'ÉTANG DÈS 20 H

Le service des loisirs a concocté une programmation
familiale pour son célèbre cinéma en plein air,
cette année au parc de l'Étang !



9 AOÛT
PARC DE L'ÉTANG
APPORTE TA CHAISE



PARC DE L'ÉTANG

23 AOÛT 18H

LA MAGIE DE LA CHIMIE

APPORTE TA CHAISE
ACTIVITÉ FAMILIALE

GRATUIT

APRÈS PLUSIEURS TENTATIVES,
NOUS AVONS ENFIN RÉUSSI À
AVOIR AVEC NOUS
YANNICK BERGERON,
LE GÉNIE DE LA CHIMIE !

VENEZ RENCONTRER LA
SCIENCE À SON MEILLEUR !



PLAGE MUNICIPALE DU LAC DES FRANÇAIS

La Plage municipale, située au Lac des Français (1210 route 343), est ouverte jusqu'au 18 août 2024, de 11 h à 18 h.

Des toilettes publiques sont accessibles, et un sauveteur certifié est sur place aux heures d'ouverture.

L'accès à la plage est gratuit pour tous !

De plus, les activités extérieures sont permises même en dehors des heures de baignade !

Nous demandons à tous de porter une attention particulière à l'*Aquascreen*® qui est installé à la plage, au fond de l'eau, et de ne pas les manipuler inutilement.

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ ALERTE ROUGE



Plusieurs citoyen.ne.s ont bravé un petit vent frais afin de participer à l'activité de sensibilisation aux situations d'urgence, Alerte rouge. Pompiers, cadets et policiers étaient sur place afin de montrer au jeunes et moins jeunes comment travaillent les professionnels qui assurent notre sécurité !



La bibliothèque... plus que des livres !

Formation, information et consommation, documentaires télévisuels, généalogie, jeunesse, jeux d'évasion, et plus encore !

Bienvenue sur votre espace toutapprendre



Avec votre abonnement à notre bibliothèque municipale, vous pouvez consulter plus de 1 500 cours en ligne couvrant un très large éventail de sujets : arts & loisirs créatifs ; bureautique ; langues ; multimédia ; musique ; programmation et sécurité ; sport & fitness et vie professionnelle.

Que ce soit pour apprendre les rudiments d'une langue pour un voyage, approfondir l'utilisation d'un logiciel, perfectionner sa technique à la guitare, faire son savon maison, dessiner aux pastels, faire de la photographie ou apprendre à coder, les cours de tout apprendre combinent des méthodes d'apprentissage traditionnelles aux nouvelles technologies.



Carte Accès-Musée | Saviez-vous que vous pouvez emprunter la carte Accès-Musée à votre bibliothèque ?

Ce laissez-passer familial (maximum de deux adultes et de trois enfants) vous donne accès gratuitement à 16 institutions muséales de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Pour voir la liste des musées participants, suivre ce lien <https://bit.ly/3BjVDbD>

Heures d'ouverture estivales (du 24 juin au 9 septembre) :

- le mercredi de 18 h 30 à 20 h
- le samedi de 10 h à 13 h.

La bibliothèque prendra congé elle aussi durant les deux semaines des vacances de la construction, du 21 juillet au 5 août.

N'oubliez pas de faire votre provision de lectures pour les vacances !





POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

En avril 2024, le Conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare a adopté une Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires, afin de reconnaître officiellement l'apport indispensable de nos organismes et de soutenir leurs actions. Le Conseil municipal souhaite valoriser et encourager l'implication de chaque citoyenne et citoyen dans le développement de notre communauté, par l'offre d'activités et de services sur notre territoire.

La Municipalité vise ainsi à consolider la collaboration entre les résident.e.s et les organismes du milieu. Pour consulter la politique, rendez-vous sur notre site Web, dans la section Politiques et subventions.

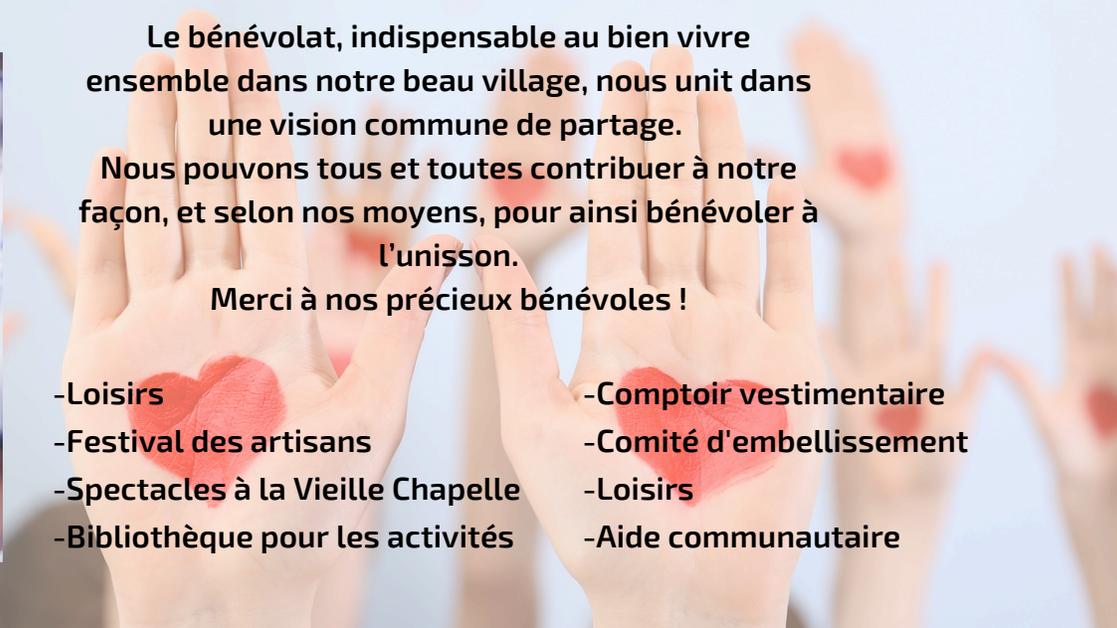
CHOISISSEZ VOTRE MISSION DE BÉNÉVOLAT !

Le bénévolat, indispensable au bien vivre ensemble dans notre beau village, nous unit dans une vision commune de partage.

Nous pouvons tous et toutes contribuer à notre façon, et selon nos moyens, pour ainsi bénévoler à l'unisson.

Merci à nos précieux bénévoles !

- Loisirs
- Festival des artisans
- Spectacles à la Vieille Chapelle
- Bibliothèque pour les activités
- Comptoir vestimentaire
- Comité d'embellissement
- Loisirs
- Aide communautaire



HORAIRE D'ÉTÉ DU COMPTOIR VESTIMENTAIRE



Venez fouiner dans nos trésors, les mercredis de 13 h à 16 h pour la période estivale. De plus, vous pouvez déposer vos articles en tout temps sur le balcon du presbytère, les bénévoles du comptoir en font très régulièrement le tri. Le comptoir vestimentaire est toujours à la recherche de bénévoles. Joignez vous à eux : 450 883-2241 !



CLUB FADOQ PETIT MOULIN

Faites partie de la belle famille de la FADOQ 50 ans et plus !

Madame Gisèle St-Amand a organisé, pour tous, une séance d'information sur les fraudes financières, que ce soit par téléphone ou par Internet. Un policier communautaire ainsi qu'un procureur seront présents pour expliquer aux participants quoi faire lorsqu'on a un doute.

Si vous désirez contacter madame St-Amand, vous pouvez le faire au 450 883-7842.

La rencontre aura lieu à la salle communautaire Gaétan-Morin, le 16 juillet prochain, de 13 h 30 à 15 h. Tous sont bienvenus !

fadoq

Pour plus d'informations sur les activités du Club FADOQ Petit Moulin, contactez Lucie Nadeau : 514 318-8869

COMITÉ DES USAGERS DU NORD DE LANAUDIÈRE



Le Comité des usagers du Nord de Lanaudière offre des services indispensables à certains individus, en assurant le respect des 12 droits dans les relations de ceux-ci avec les services de santé et les services sociaux du Québec.

Ils sont là pour porter secours, aider à faire respecter vos droits, fournir des services d'accompagnement et autres besoins indispensables.

Pour en savoir davantage, consulter leur site web 12droits.santesaglac.gouv.qc.ca
Pour toute question ou pour obtenir de l'aide, appelez soit au 450 759-8222, poste 2557, au 1 833 649-5733 ou rejoignez les par courriel, à cuc.nord.lan@sss.gouv.qc.ca.

Infirmière en milieu rural

Saviez-vous que ?

Différents services existent dans la communauté pour venir en aide aux personnes de 50 ans et plus.

Tous les jeudis

Sur rendez-vous seulement

450 886-3861

450, rue principale (à La Vieille Chapelle)

Services offerts gratuitement

- Conseils sur l'asthme, le diabète, l'hypertension et les maladies pulmonaires, etc.
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures)
- Suivi de la pression artérielle
- Prélèvement
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes
- Injection de médicaments
- Lavage d'oreilles
- Référence vers les ressources disponibles

UNE PAGE D'HISTOIRE

La Page municipale de Sainte-Marcelline-de-Kildare continue son parcours à travers l'histoire du village. De pages en pages, vous pourrez suivre la saga de notre Municipalité à travers des documents d'archives, des anecdotes, des textes historiques, des photographies.

HISTORIQUE DE LA FONDATION D'UNE DESSERTTE À SAINTE-MARCELLINE, LE 29 AOÛT 1927

À partir de 1821, le gouvernement canadien octroya des terres aux militaires anglophones en récompense de leurs loyaux services au cours de la guerre de 1812-1815 (guerre anglo-américaine). Ces colons étaient en grande partie des protestants de deux dénominations : anglicane et méthodiste. En 1843, ils érigèrent une église anglicane (St-John's Church, dans le rang de Kildare) pour y satisfaire leurs besoins religieux; une vingtaine d'années plus tard fut bâtie une chapelle méthodiste dans le 9^e Rang. Quant aux catholiques, ils fréquentèrent l'église catholique de St-Ambroise-de-Kildare, auquel le territoire du village de Radstock appartenait.

Avec l'exode des anglophones à partir de 1880, la population de langue française ne cessera de s'accroître en ces lieux. Prenant conscience de leur nombre, les francophones eurent l'idée, à l'instar de leurs compatriotes protestants, d'avoir un lieu de culte à eux, où un prêtre catholique viendrait, à quelques reprises, prier à leurs intentions. Trois personnages importants de Radstock s'en firent les promoteurs : Charles Marchand, Charles Arpin et Narcisse Laurin. En 1897, Charles Marchand construisit cette chapelle, qui devait devenir, plus tard, l'église actuelle. Elle fut dédiée à sainte Marcelline, soeur de saint Ambroise; dès qu'elle fut terminée en 1898, Mgr Bruchési y permit l'érection d'un Chemin de la Croix. Le style georgien dans lequel elle avait été construite rappelait celui des deux chapelles protestantes bâties à proximité.

Le 19 août 1903, avec les autorisations requises, le curé de Saint-Ambroise bénissait une jolie cloche, qui annonce toujours les offices divins.

La cloche portait les noms de
LEON-PAUL-OLIVIER.

Il n'y avait cependant pas de culte régulier, ni de prêtre résidant; le curé de Saint-Ambroise venait cependant y célébrer, de temps à autre, lorsque les fidèles de l'endroit y payaient des messes à leurs intentions ou pour les défunts.



Source : anonyme

À suivre dans la prochaine Page municipale,
La bénédiction d'une cloche !





<p>Services d'aide à domicile du Rousseau Inc.</p> <p>www.aidedomicile.ca</p> <p>450 834-1160</p>		<p>Groupe de soutien Centre d'action bénévole communautaire Matawinie</p> <p>Pour soutenir les proches aidants</p> <p>www.ccbm.qc.ca 450 882-1089</p>	<p>Info-santé</p> <p>811</p>	<p>Centre de prévention du suicide</p> <p>cps-lanaudière.org</p> <p>450 759-6616</p>
<p>La lueur du phare de Lanaudière</p> <p>Aide les proches de personnes souffrant d'une maladie mentale</p> <p>www.lueurduphare.org 1 800 465-4544</p>			<p>Service d'aide et de renseignements</p> <p>Diversité sexuelle et pluralité des genres</p> <p>Ligne écoute et texto 1 888 505-1010</p>	
	<p>Ligne parents</p> <p>1 800 361-5085</p>	<p>Comité des usagers du nord de Lanaudière</p> <p>Défendre les droits et intérêts collectifs</p> <p>450 759-8222 poste 2557</p>	<p>Jeunesse j'écoute</p> <p>1 800 668-9898</p>	<p>L'alcool est un problème pour vous ou un proche ?</p> <p>450 759-6000</p>
<p>Tel-jeunes</p> <p>1 800 263-2266</p>	<p>SOS Violence conjugale</p> <p>1 800 363-9010</p>		<p>Ligne-ressource pour les victimes d'agression sexuelle</p> <p>1 888 933-9007</p>	<p>Info-aidant</p> <p>1 855 852-7784</p>
	<p>Ligne soutien aînés 75 ans et plus</p> <p>1 877 805-1955</p>	<p>Ligne aide abus des aînés</p> <p>1 888 489-2287</p>		<p>URGENCE</p> <p>Police Ambulance Pompier</p> <p>911</p>
<p>Transport collectif MRC Matawinie</p> <p>450 386-1160</p>	<p>Infirmière en milieu rural</p> <p>450 886-3861 poste 250</p>	<p>Inspecteur canin Contrôle des animaux</p> <p>450 756-4791</p>	<p>Dépannage alimentaire</p> <p>450 883-8890</p>	<p>Gai écoute</p> <p>1 888 505-1010</p>
<p>La Soupière</p> <p>Aide aux personnes au prise avec des difficultés affectant leur qualité de vie</p> <p>450 755-6616</p>	<p>Moisson Lanaudière</p> <p>450 755-6049</p>	<p>Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale Lanaudière</p> <p>450 759-8853</p>	<p>Provision Compassion Rawdon</p> <p>450 834-4958</p>	<p>Parrainage civique Lanaudière</p> <p>Briser l'isolement des personnes dans l'incapacité physique, intellectuelle, sensorielle et psychologique</p> <p>450 834-1728</p>

ALERTE CITOYENNE

Dès maintenant, vous pouvez vous inscrire au système d'alertes aux citoyens du nouveau portail citoyen de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, afin d'être informé rapidement lors de situations d'urgence.

Que ce soit pour un avis d'ébullition, un risque d'inondation ou toute autre situation d'urgence, un message enregistré provenant de la Municipalité sera envoyé directement à votre ligne résidentielle, par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel, selon vos choix lors de l'inscription.

Inscription simple et rapide

L'inscription se fait en ligne sur le site web de la municipalité dans [le portail citoyen](#) en cliquant sur la vignette « Inscrivez-vous pour recevoir vos avis ».

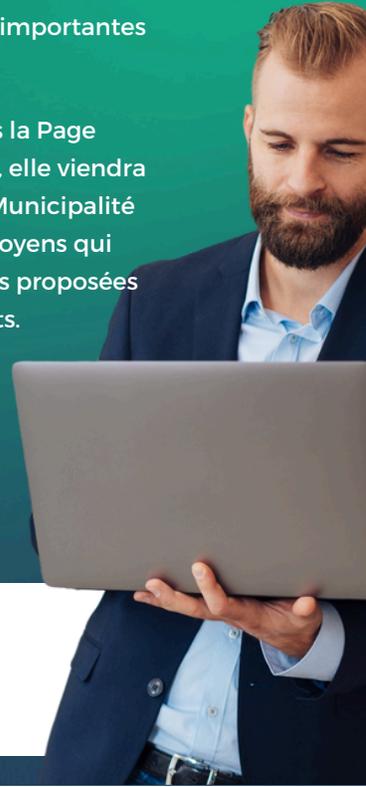
Besoin d'aide pour vous inscrire à l'alerte citoyenne ? Nous sommes là pour vous aider !

Si vous avez des difficultés à vous inscrire en ligne ou si vous avez simplement besoin d'assistance, nous sommes là pour vous guider. Appelez au 450 883-2241 ou présentez-vous durant les heures d'ouverture de la municipalité et nous serons heureux de vous offrir notre aide.

INFOLETTRE

Également, vous pouvez vous inscrire à l'infolettre numérique de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, afin de recevoir directement dans votre boîte de courriel toutes les actualités et les annonces importantes de la Municipalité.

L'infolettre ne remplacera pas la Page municipale, bien au contraire, elle viendra bonifier l'information que la Municipalité souhaite transmettre à ses citoyens qui désirent connaître les activités proposées et l'évolution des divers projets.



En savoir plus

sur le développement de votre réseau

ou consulter les forfaits disponibles

Connexion
MATAWINIE

NOTRE RÉGION EN HAUTE VITESSE



connexionmatawinie.org



ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

Cooptel

1 888 532-2667 | cooptel.ca

Hôtel de ville

500, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone 450 883-2241

Télécopieur 450 883-2242

Réception	Poste 7500
Direction, plaintes	Poste 7505
Comptabilité, taxation	Poste 7510
Urbanisme	Poste 7507
Environnement	Poste 7509
Loisirs	Poste 7562
Culture	Poste 7563
Communications	Poste 7506

info@ste-marcelline.com
dg@ste-marcelline.com
finance@ste-marcelline.com
urbanisme@ste-marcelline.com
environnement@ste-marcelline.com
loisirs@ste-marcelline.com
culture@ste-marcelline.com
communications@ste-marcelline.com

Urgence municipale	450 750-8761
Urgence travaux publics	450 750-8764
Permis de brûlage	450 834-2596
Urgences générales	911

Bureau poste	450 883-2462
Bibliothèque	450 883-0247
Maison des jeunes	450 883-6076



Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

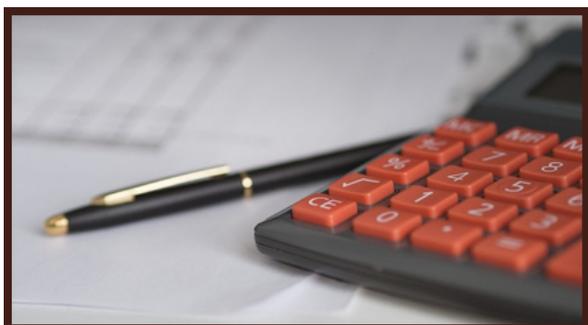
Vendredi : 8 h à 12 h



CONSEIL MUNICIPAL

Séances ordinaires

Le lundi 15 juillet à 20 h et
le lundi 19 août à 20 h,
à la salle communautaire Gaétan-Morin.



TAXATION

Prochains versements de taxes municipales

Le lundi 26 août 2024
Le vendredi 25 octobre 2024